

L'industrie CANADIENNE du poulet RÉDUIT l'utilisation des antimicrobiens

CALENDRIERS DE RÉDUCTION

Étape 1

Élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I en mai 2014

Étape 2

Élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018

Étape 3

Objectif d'éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici la fin de 2020

Suivant la réussite de l'élimination des antibiotiques de catégorie I en mai 2014, pour prévenir les maladies dans la production de poulet au Canada, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont établi des échéanciers pour poursuivre leur stratégie d'éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens importants à la médecine humaine.

La stratégie compréhensive de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) des PPC vise à éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie II d'ici la fin de 2018 et a pour objectif d'éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici la fin de l'année 2020.

Les objectifs et l'approche de la stratégie des PPC s'harmonisent avec le cadre pancanadien du gouvernement canadien

sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation des antimicrobiens.

La politique des PPC maintiendra l'utilisation d'ionophores (antimicrobiens non utilisés en médecine humaine) ainsi que l'utilisation d'antibiotiques à des fins thérapeutiques.

Les éléments principaux qui dirigent la stratégie de réduction incluent la surveillance, l'intendance et la recherche. Les PPC continueront de collaborer avec l'industrie et le gouvernement en ce qui concerne les programmes de surveillance, afin de contrôler l'utilisation des antibiotiques et l'impact de la stratégie de réduction. En plus, ils investiront dans la recherche pour proposer des solutions innovantes. L'intendance de l'utilisation des antibiotiques sera favorisée en examinant les meilleures pratiques de gestion, en

augmentant la disponibilité des additifs alimentaires et en focalisant sur la qualité à travers la chaîne des intervenants.

Cette stratégie offre un moyen durable de répondre aux attentes des consommateurs, de protéger la santé et le bien-être des oiseaux et de préserver les options de traitement efficace pour les animaux en tant que pour les humains.

Comme toujours, les consommateurs peuvent être certains que le poulet canadien est libre de tout résidu d'antibiotiques. Le Canada a des règlements très strictes en ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques et les périodes de retrait, contrôlé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ce qui assure que le poulet qui est mis sur le marché ne contient pas de résidus.

www.producteursdepoulet.ca
www.poulet.ca

